



2<sup>eme</sup> TRIMESTRE  
1 9 9 6

JOURNAL DU  
CLUB TROPIQUE

N°13



VISION  
ET  
STRABISME



*Le Confort Optique*



# BEBE VISION - TROPIQUE (BVT)

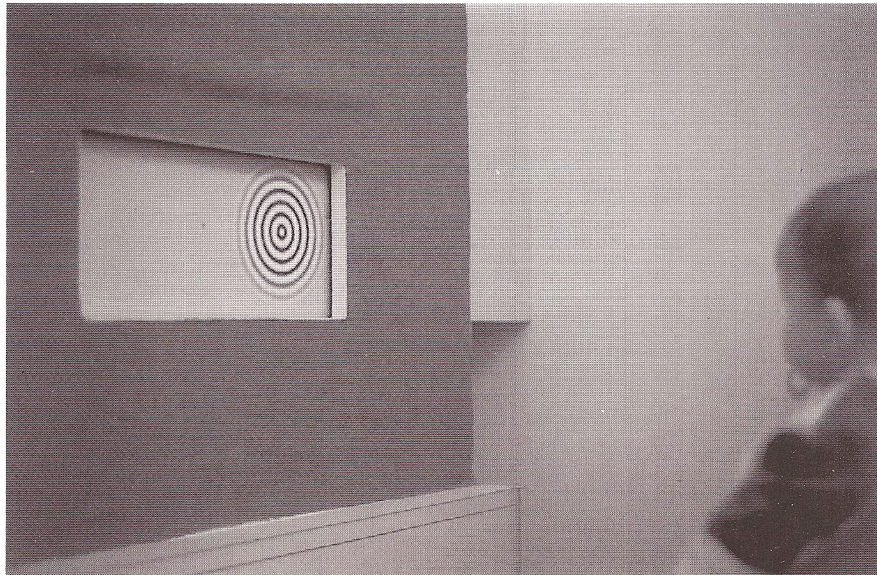
**Avec le test Bébé-Vision Tropicque,  
vous pouvez mesurer l'acuité visuelle des nourrissons  
dès l'âge de 3 mois et jusque vers 18 mois.**

Utilisez le matériel spécial mis au point par François Vital-Durand et TROPIQUE :

- 13 Cartes d'Acuité
- 1 paravent 3 volets permettant de présenter les plaques et d'observer le patient sans être vu de lui.

**Prix des 13 cartes : 6.000 frs H.T soit 7.236 frs TTC**

**Prix du paravent : 450 frs H.T soit 542,70 frs TTC**



Coupon à découper et à adresser à TROPIQUE - 9 passage de Flandre - 75019 PARIS  
Téléphone : (1) 40.36.48.48      Téléfax : (1) 40.36.43.00



Je souhaite recevoir le système de dépistage **Bébé Vision TROPIQUE**:

- 1 jeu de 13 cartes, ci joint un chèque de 7.436 frs (dont 200 frs de frais de port)
- 1 système complet ci joint un chèque de 7.978,70 frs (dont 200 frs de frais de port)

NOM : ----- PRENOM : -----

ADRESSE : -----  
-----

VILLE : ----- CODE POSTAL : -----

TELEPHONE : ----- OPHTALMOLOGISTE       ORTHOPTISTE



# VISION et STRABISME

*Directeur de la Publication*  
M.F. VITAL-DURAND

*Rédacteur en Chef*  
Dr. J. JULOU

*Directeur du Laboratoire*  
M.J. SABBAN

*Comité de lecture*  
Dr. J.M. BADOCHÉ  
Dr. M.A. ESPINASSE-BERROD  
Dr. G. HOROVITZ  
Dr. L.J. MAWAS  
Dr. D. GOTTE-BOULLEY  
Dr. M.F. BLANCK

*Correspondance*  
AFS/TROPIQUE  
Dr. J. JULOU  
9, Passage de Flandre  
75019 PARIS  
Tél : (1) 40-36-48-48  
Fax : (1) 40-36-43-00

*Maquette*  
Ghislaine BADOCHÉ

*Imprimerie*  
DE CHABROL  
75019 PARIS  
Tél. : (1) 42 02 45 55

*Tirage* : 7.000 exemplaires

*Editions* :  
Cette revue est éditée avec la  
participation des lunettes  
TROPIQUE.

## SOMMAIRE N° 13

- **Éditorial** : M.F. BLANCK ..... Page 3
  
- **Le nouveau Carnet de Santé et l'examen de vision du 9ème mois** ..... Page 5  
F. VITAL-DURAND - Inserm, Unité 371
  
- **Traitement du Strabisme divergent** ..... Page 8  
R. SKLUT
  
- **Une autre approche du traitement du Strabisme divergent** ..... Page 11  
J. MAWAS
  
- **Une histoire d'Amblyopie** ..... Page 15  
J.M. BADOCHÉ
  
- **À propos de la Posture** ..... Page 17  
G. HOROVITZ
  
- **Liste des dépositaires "TROPIQUE"** ..... Page 21

Pour se procurer les premiers numéros de  
**VISION ET STRABISME**  
S'adresser à votre opticien

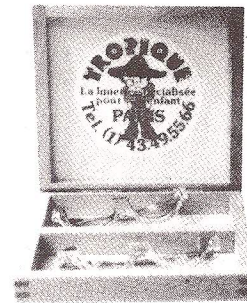


**A l'usage des ophtalmologistes, des pédiatres et des orthoptistes, il a été conçu :**



**COFFRET DE DEPISTAGE** Comprenant :

- 1 TROPIQUE de dépistage de l'hypermétropie
- 1 TROPIQUE de dépistage de l'amblyopie
- 4 TROPIQUE de dépistage du strabisme

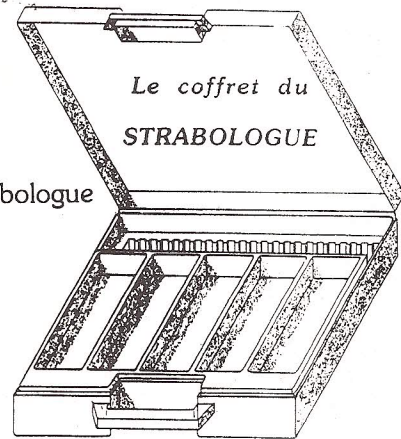


**COFFRET D'ESSAI**

COMPOSITION DU COFFRET : TROPIQUE d'essai

Taille 36 (jusqu'à 2 ans et demi)

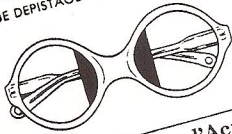
Taille 40 (jusqu'à 6 ans)



Coffret du Strabologue

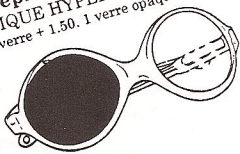
TARIFS SUR DEMANDE

**Lunettes de Dépistage du Strabisme :**  
TROPIQUE DEPISTAGE : 4 tailles : 36 - 38 - 40 - 42

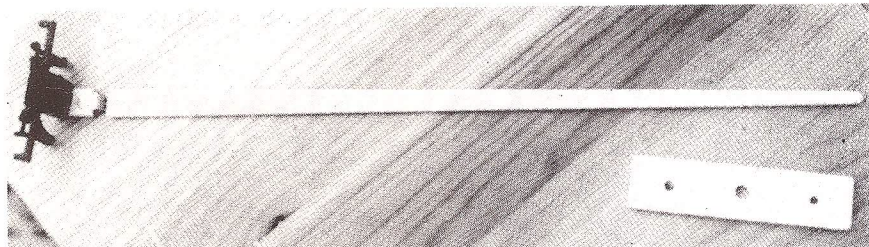


**Lunettes de Dépistage de l'Acuité visuelle**  
TROPIQUE MONOCULAIRE  
1 verre plan. 1 verre opaque

**Lunettes de Dépistage de l'Hypermétropie**  
TROPIQUE HYPERMETROPIE  
1 verre + 1.50. 1 verre opaque



Tige Licorne

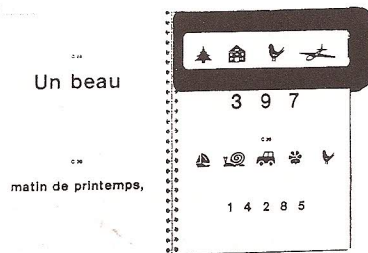


**TESTS du C.A.D.E.T.**

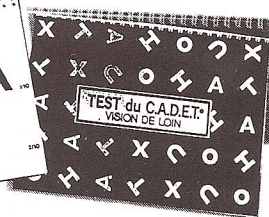
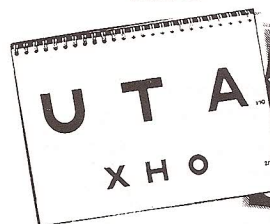
Images

Vision de loin

Test Vision de près



lettres



**TROPIQUE - 9, passage de Flandre, 75019 PARIS - Tél. : (1) 40.36.48.48 - Téléfax : (1) 40.36.43.00**



# ÉDITORIAL

Ce numéro de notre revue revêt un intérêt particulier, car il aborde un problème important.

Il s'agit de l'examen de la vision de l'enfant au 9ème mois dans le cadre de la médecine préventive, examen qui est conseillé dans le nouveau carnet de santé, qui ne précise pas par qui il doit être exécuté.

La parfaite fiabilité de ce bilan oculaire ne nous paraît être assurée que s'il est pratiqué par un ophtalmologiste, seul apte à compléter l'évaluation quantitative de la vision - quelle qu'en soit la modalité - par une étude de la réfraction, et bien sûr du fond d'œil.

D'autre part, la sécurité apportée par ce bilan à 9 mois devra être étayée par un deuxième examen complet un peu avant l'entrée à la maternelle, tout pouvant se produire dans l'intervalle.

Risque alors de se poser la difficulté de disposer, pour effectuer ces contrôles, d'un nombre suffisant d'ophtalmologistes familiarisés avec l'examen du petit enfant qui est, comme on le sait, dévoreur de patience et de temps !

Mais l'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

Marie-France BLANCK



# EXTRAIT DU NOUVEAU CARNET DE SANTE DE L'ENFANT DEPUIS SEPTEMBRE 1995

Page 27

## Examens complémentaires éventuels

Évaluation quantitative de l'acuité visuelle      OD =      OG =

Test utilisé :

Page 28

## DEPISTAGE DES TROUBLES VISUELS

L'école puis la vie d'adulte nécessitent une excellente vision.

Un examen ophtalmologique est possible dès les premières semaines de la vie.

**Soyez vigilants**, notamment en cas :

- d'antécédents familiaux de troubles oculaires,
- de prématurité de l'enfant,
- d'œil rouge, d'œil qui louche,
- de larmolement persistant,
- de reflet blanc dans le trou noir de la pupille,
- de troubles du comportement visuel : regard inexpressif, mouvements anormaux, clignements, plissements des yeux,

**N'attendez pas** pour consulter un ophtalmologiste !



# LE NOUVEAU CARNET DE SANTÉ ET L'EXAMEN DE VISION DU 9ème MOIS

François VITAL-DURAND  
Directeur de Recherches à l'Inserm

Dans sa nouvelle édition 1995, le Carnet de Santé comporte un examen complémentaire de la vision au neuvième mois.

S'il n'est pas précisé en quoi consiste cet examen, ni qui le pratique, il est cependant indiqué : "évaluation quantitative de l'acuité visuelle".

C'est l'occasion d'exposer l'expérience que notre équipe a accumulée depuis 1982, et de réfléchir sur les meilleurs moyens de protéger le capital visuel d'une classe d'âge dont l'espérance de vie sera supérieure à la nôtre.

## L'EXAMEN BÉBÉ VISION

Dans le Service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Lyon-Sud où cette consultation a été initiée sous la responsabilité du Dr. Jacques ROUGIER, et se poursuit sous celle du Dr. Alain HULLO, l'examen comporte une mesure de la résolution spatiale binoculaire et monoculaire utilisant la technique du regard préférentiel.

Nous avons commencé avec une méthode de projection de diapositives, qui a été remplacée par les Cartes d'Acuité de Teller que nous avons introduites en France en 1988.

Depuis la fin de l'année 1994, nous les avons remplacées par de nouvelles cartes (Bébé Vision Tropicale), que nous avons conçues pour être plus précises et moins onéreuses. Ce test est la seule façon de mesurer l'acuité visuelle sans avoir recours aux potentiels évoqués visuels qui ne sauraient être pratiqués sur de grandes populations.

L'examen de l'acuité n'est-il pas le premier que pratique l'ophtalmologue soucieux de la vue de son patient ?

- Il permet de détecter les amblyopies encore peu profondes et de suivre leur évolution pendant le traitement.
- Il sert également à déterminer le niveau de vision des nourrissons sur lesquels pèsent un soupçon, ou des signes de malvoyance.
- Une personne entraînée réalise cet examen en 5 à 6 minutes sur un enfant tout-venant. Il est évidemment plus long en cas de défaut de vision.
- L'examen orthoptique recherche le strabisme et les anomalies de la motilité : test sous écran, motilité oculaire, réaction pupillaire, convergence, lunettes de dépistage, plaquette de Lang.

La réfraction est pratiquée sous cycloplégique, et le fond d'œil achève un examen qui dure au total près de 40 minutes, y compris le temps de la cycloplégie et les pauses entre les examens.

## TOUS LES ENFANTS DOIVENT-ILS ÊTRE EXAMINÉS ?

Nous recommandons d'emblée l'examen des enfants qui présentent un risque connu :

- petit poids de naissance (< 1500 g), naissance difficile,
- prématurité importante,
- hérédité de problèmes visuels,
- maladies ou interventions neurologiques,
- ptosis,
- toxoplasmose maternelle, etc...



Mais l'étude de plusieurs milliers de cas examinés à cette consultation montre que les enfants sans histoire personnelle ou familiale courent un risque élevé de ne pas être détectés, puisque rien n'indique qu'ils puissent être atteints, et que les parents, comme le médecin qui les suit, n'ont pas de raisons de suspecter un défaut généralement dû à une amétropie ou une anisométrie.

Dans l'absolu, nous pensons que tous les enfants devraient être examinés, sachant que 8 sur 10 seront considérés comme normaux. C'est le principe d'une politique de dépistage.

### POURQUOI AU 9<sup>ème</sup> MOIS ?

Si les enfants portent un signe pathologique, le plus souvent un strabisme, ils sont pris en charge dès que le diagnostic est confirmé, souvent vers le 4<sup>ème</sup> mois.

Pour les autres, nous recommandons l'examen autour du 9<sup>ème</sup> mois et, en tous cas, avant 1 an, pour 4 raisons :

- La coopération est facilement obtenue, car le nourrisson n'a pas encore développé de mécanismes de défense vis-à-vis de l'examineur. Chacun sait les difficultés de l'examen après 14-18 mois.
- À cet âge, la qualité de la fixation permet un examen sous écran convaincant. Les signes avant-coureurs de strabisme sont facilement mis en évidence.
- Si une amblyopie est détectée, elle est encore peu profonde. Elle sera très sensible à un court traitement.
- L'occlusion et la correction optique seront bien acceptées, parce que l'amblyopie est encore peu profonde et que les lunettes sont bien acceptées par l'enfant qui n'a pas encore acquis les limites de son schéma corporel. La difficulté, à tout âge, est de convaincre la maman de la nécessité du traitement.

### CET EXAMEN EST-IL JUSTIFIÉ ?

La population française adulte compte près de 4 % d'amblyopes unilatéraux, et un nombre mal connu d'enfants dont le développement psychomoteur, puis l'apprentissage de la lecture, sont obérés par une vision défectueuse.

Il est possible que ce chiffre soit en régression à la suite des efforts de dépistage entrepris depuis deux décennies.

On peut s'en accommoder, comme on peut décider d'y remédier. Certains sont partisans d'attendre le dépistage de l'âge scolaire. Il est vrai qu'une occlusion prolongée peut récupérer tout ou partie de l'amblyopie jusque vers 7 ans, au risque de rechutes et d'un traumatisme pour l'enfant et sa famille. On sait cependant les difficultés rencontrées pour que la thérapeutique soit bien appliquée à l'âge scolaire.

Tout indique l'efficacité de l'examen précoce. Dans notre expérience, l'amblyopie est pratiquement toujours évitée quand elle est découverte et prise en charge avant un an. Dans la plupart des cas, la différence de résolution est récupérée en quelques semaines par une occlusion quotidienne de durée réduite et éventuellement le port d'une correction optique. L'amblyopie peut survenir après cet âge. Si l'enfant a été examiné avant un an, la récupération de cette amblyopie récente est encore facilement obtenue.

### LES ENFANTS DÉFICIENTS VISUELS

Les enfants porteurs d'un déficit sévère, ophtalmologique ou autre, méritent une attention particulière. Des pathologies sévères épargnent une vision fonctionnelle exploitable pour peu qu'elle soit découverte et entraînée précocement, à partir de six mois, par un centre spécialisé sous la responsabilité d'une équipe médicale pluridisciplinaire (CAMSP<sup>1</sup> ou SSED<sup>2</sup> par exemple). L'aide et les conseils apportés aux parents, et une éducation spécialisée



permettront de limiter les conséquences du déficit, c'est-à-dire le handicap.

### LES PERSONNELS CONCERNÉS

C'est généralement le pédiatre ou le généraliste qui adresse l'enfant.

L'ophtalmologue est évidemment le premier concerné, aidé par l'orthoptiste. Nous savons cependant que les formations dispensées dans le cadre des études sont encore peu nombreuses. Les contacts que nous avons conduits à penser que le sujet lui-même est méconnu de beaucoup. C'est la responsabilité des universitaires de mettre en place l'enseignement qui complétera les

formations assurées par des associations (C.A.D.E.T.)<sup>3</sup>.

### CONCLUSION

Une politique de détection, de prévention et de soin précoce des défauts de vision est en train de se mettre en place dans notre pays par l'introduction d'un examen complémentaire au 9ème mois.

Elle concerne plus de 700.000 enfants qui naissent chaque année. C'est une chance à saisir pour les professions concernées et un devoir de l'organiser dans les meilleures conditions possibles.

---

<sup>1</sup> CAMSP = Centre d'Aide Médico-Social Précoce.  
Adresse sur Minitel.

<sup>2</sup> SSES = Service Spécialisé d'Education et de Soins à Domicile.  
Adresse sur Minitel.

<sup>3</sup> C.A.D.E.T. : Cercle d'Action pour le Dépistage des Troubles Visuels chez l'Enfant.  
Centre Hospitalier Intercommunal - Service Ophtalmologie  
40, Allée de la Source - 94195 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES CEDEX

---

**Le test "Bébé Vision" TROPIQUE B.V.T.**

Vous désirez le passage de notre visiteur médical :  
merci d'envoyer cette carte de visite à :

**OPTIMOM-TROPIQUE**

9 passage de Flandre - 75019 PARIS

Tél. : (1) 40-36-48-48 - Fax : (1) 40-36-43-00



# TRAITEMENT DU STRABISME DIVERGENT

Rosine SKLUT - Orthoptiste

Contrairement à celui du strabisme convergent, le traitement orthoptique du strabisme divergent, tel qu'il m'a été enseigné par Madame Paulette CAM\* est toujours d'actualité, toujours nécessaire, et nous apporte un très gros pourcentage de réussite s'il est bien mené. Il est parfois suffisant dans les déviations ne dépassant pas 20 à 25 dioptries, parfois associé à une chirurgie dans les plus grands angles.

Il faut traiter de la même façon l'exotropie avec ou sans intermittence chez l'enfant ou chez l'adulte avec Correspondance Rétinienne Normale (C.R.N.), avec dualité de Correspondance Rétinienne (C.R.), ou Correspondance Rétinienne Anormale (C.R.A.) franche.

Nous passons très rapidement sur tout ce qui précède la rééducation proprement dite, mais celle-ci n'étant jamais précoce, elle sera toujours précédée chez l'enfant ou l'adulte d'un examen ophtalmologique complet avec prescription de la correction exacte de l'amétropie recherchée sous cycloplégique.

Nous écartons ici les exotropies avec amblyopie profonde ou nystagmus, le plus souvent d'origine centrale. Elles sont de très mauvais pronostic, et le traitement orthoptique est le plus souvent à éviter.

Chez l'enfant, et quelle que soit l'importance de l'angle, le traitement orthoptique sera toujours instauré en préliminaire, jamais avant l'âge de 6 à 7 ans, de façon à pouvoir obtenir une coopération suffisante. Auparavant, l'enfant porte sa correction optique parfois associée, selon les cas et les écoles, à des secteurs, à de l'occlusion,

\* qui a dirigé le service orthoptique de l'Hôpital Necker Enfants Malades pendant de nombreuses années.

parfois à une addition prismatique, mais jamais d'addition concave qui provoquent une suraccommodation constante pour voir net, et un redressement mécanique sans support fonctionnel.

Chez l'adulte, le traitement ne demande que de la bonne volonté, mais surtout une grande motivation, compte tenu des contraintes entraînées.

L'examen nous permet, outre les mesures de l'angle et l'étude de la motilité, d'étudier la C.R. franchement anormale parfois, mais souvent avec une dualité qu'il faut traiter avec rigueur.

Une occlusion totale sur la lunette par Filmomatt ® (le plus souvent sur l'œil fixateur, mais parfois partagé en cas d'alternance) est demandée afin de lever la neutralisation de l'œil dévié, et surtout afin d'éviter un redressement partiel et mécanique de la déviation. Elle nous permettra de travailler à l'angle maximum et stable du strabisme, et ne pas risquer de conserver une dualité de C.R. due à la variabilité de l'angle.

Chez l'adulte, l'occlusion sous Filmomatt sera faite à la maison, et nous utiliserons souvent du Filmolux ® moins gênant socialement pour le reste de la journée.

Cette occlusion est conservée aussi longtemps qu'il le faut, jusqu'à obtenir une correspondance rétinienne normale à tous les modes d'examen. C'est la première condition indispensable à la réussite du traitement.

## 1ÈRE ÉTAPE : LE SYNOPTOPHORE

Il permet de travailler à l'angle objectif maximum avec possibilité d'un contrôle strict et quasi permanent (reflets cornéens et



occlusion alternée) avec des tests de superposition (type : le lion et la cage) : la cage sera placée devant l'œil habituellement dévié, le lion devant l'œil fixateur.

Si, spontanément, à l'angle objectif, le contenu (lion) est dans le contenant (cage), la correspondance rétinienne est normale : la fovéa de l'œil dévié correspond à la fovéa de l'œil fixateur : il y a un 1er degré de C.R. et nous pouvons passer à l'étape suivante (figure 1).

Si, toujours à l'angle objectif, le contenu se trouve à côté du contenant, la fovéa de l'œil dévié ne correspond pas à la fovéa de l'œil fixateur. Nous sommes en présence d'une correspondance rétinienne anormale avec diplopie contraire à la règle : une diplopie homonyme (figure 2).

Dans ce cas, la fovéa de l'œil fixateur correspond à un point excentrique de la rétine temporale de l'œil dévié, les données fournies par sa fovéa étant habituellement neutralisées.

Une fois levée la neutralisation, la fovéa de l'œil dévié a une projection temporale, donc en diplopie homonyme (figure 2).

Il nous faut, pour notre traitement, redonner à la fovéa de l'œil dévié sa véritable localisation spatiale "tout droit", du moins au départ.

En effet, en donnant la fixation à l'œil habituellement dévié, nous intervertissons les réactions fonctionnelles pathologiques car il existe forcément, dans l'œil normalement fixateur, une zone excentrique de la rétine qui correspond à la fovéa de l'œil normalement dévié : celle-ci étant moins souvent utilisée, il sera plus facile de la supprimer en stimulant la fovéa de cet œil dont la neutralisation ne peut pas être profonde : on favorise ainsi la fixation fovéale binoculaire et on obtient un 1er degré stable en nous aidant de diverses stimulations mécaniques (massages latéraux des branches de l'appareil) ou lumineuses (flashing). Ce 1er degré est vérifié, chaque œil fixant, sans oublier le contrôle des post-

images de Bielschovsky qui doivent être également normalisées.

Le principe de ce test : la fovéa de chaque œil est impressionnée séparément par une lumière forte ou un flash (une ligne verticale sur l'œil droit, horizontale sur l'œil gauche classiquement pour une meilleure interprétation des résultats). La perception de la post-image bi-oculaire qui en résulte est donc cortico rétinienne : une croix indique une C.R.N., une image décroisée une C.R.A. (toujours en diplopie homonyme chez le divergent, pour les mêmes raisons que précédemment).

Les mêmes manœuvres que celles employées pour l'obtention du 1er degré nous permettront de normaliser les P.I. et de passer à l'étape suivante.

Nous développons une petite amplitude de fusion, d'abord avec des tests fovéolaires en divergence, puis en convergence en vérifiant toujours la netteté de l'image.

**2ÈME ÉTAPE :** parallèlement, dès que nous obtenons un 1er degré stable au synoptophore, le travail dans l'espace peut commencer.

En vision de près et de loin, nous faisons prendre conscience du sens de la diplopie à l'angle objectif (diplopie homonyme en C.R.A., diplopie croisée en C.R.N. qui, seule, permettra d'obtenir une fusion). Cet angle objectif est mesuré par des prismes avec contrôle d'un verre rouge devant l'œil dévié (figure 3).

La fusion obtenue à l'A.O., nous cherchons également à obtenir une petite zone de fusion en divergence avant de développer une convergence parfois relative, mais toujours, j'insiste, en vision nette, sinon elle ne pourra pas être utilisée dans la vie courante, et le traitement sera un échec (dilemme du divergent : phorie en vision floue, ou tropie en vision nette). Cette fusion sera développée de la même façon au synoptophore et dans l'espace, d'abord en divergence, puis en convergence.



Dans les grandes déviations, la fusion est également développée jusqu'à 0, dans les exotropies plus réduites où la chirurgie ne sera peut-être pas nécessaire, l'amplitude de fusion demandée sera plus importante, mais toujours de bonne qualité.

Conjointement à toutes ces manœuvres, nous apprenons à notre sujet à réaliser la diplopie volontaire : soit une diplopie croisée dans l'espace lorsqu'il est en tropie, et cela avec chaque œil fixateur en vision de loin et en vision de près afin qu'il puisse contrôler lui-même sa déviation et non la subir.

Lorsque nous sommes sûrs de la parfaite normalisation de la C.R., nous travaillons avec le contrôle des verres striés de Bagolini plus physiologiques, puis avec des objets réels, toujours de loin et de près pour contrôler la netteté de la fusion, l'idéal étant de conserver une vision à 10/10 P1,5 en binoculaire avec une rectitude parfaite.

Parfois, un bon résultat est suffisant pour compenser la déviation strabique (il faut compter de 10 à 15 séances en moyenne), sinon une correction prismatique, ou une chirurgie, sera proposée.

Cette méthode évite les échecs répétés dans certains traitements du strabisme divergent, à qui on apprend juste à converger sans s'occuper de la qualité de cette fusion. Ces rééducations mal conduites sont également souvent responsables des mauvais résultats de la chirurgie : en effet, en cas de légère hypercorrection, le divergent désire fuir sa diplopie, et installe un strabisme convergent secondaire, uniquement par surconvergence incontrôlée.

Une dualité de C.R. conservée sera responsable également de récidence car il persiste alors une neutralisation qui empêche le développement de la vision binoculaire, seul support d'un bon résultat fonctionnel stable.

En conclusion, le traitement du strabisme divergent ne pose que le problème de sa bonne conduite. Il doit être mené de façon rigoureuse, jamais trop précocement. Sa réussite, qui avoisine les 100 % grâce à cette méthode, rend toute son importance à notre profession d'orthoptiste.

### Correspondance Rétinienne au Synoptophore

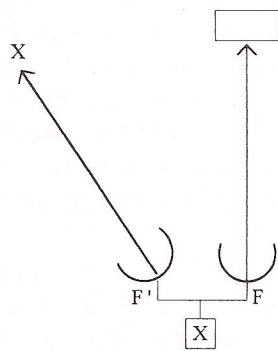


Figure 1 = C.R.N.

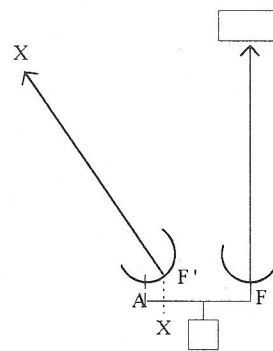


Figure 2 = C.R.A.

### Correspondance Rétinienne dans l'espace

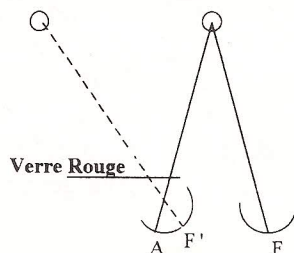


Figure 3



# UNE AUTRE APPROCHE DU TRAITEMENT DU STRABISME DIVERGENT

Docteurs L-J. MAWAS - S. DOUSSARD  
L. VINCEY - S. FATEH

**N**ous apprécions la clarté de l'article de Mme SKLUT, sans être d'accord sur tous les points abordés.

En particulier sur sa réprobation concernant "l'emploi d'additions concaves qui provoqueraient une suraccommodation et un redressement mécanique sans support fonctionnel".

À ce compte-là on peut en dire autant de toute la chirurgie du strabisme et de la plupart des traitements optiques, dont les pénalisations. Ces traitements agissent sur la déviation en augmentant ou en diminuant l'accommodation. Ils permettraient alors d'obtenir des "redressements mécaniques" sans "supports fonctionnels"...

R. PIGASSOU, dans son livre sur les "Divergences Oculaires", page 182, évoque le traitement optique du strabisme divergent utilisé par S. RETHY dès 1954, par A. JAMPOLSKY en 1982. Ces deux auteurs utilisent des surcorrections par verres concaves allant de -2 à -4 dioptries. RETHY désire donner au malade la sensation de regarder toujours de près.

Quant à nous, nous désirons que le sujet accommode autant de loin qu'il est capable d'accommoder de près. Rappelons que, en 1969, G. PRIGENT employait des "artifices" négatifs de 1 à 2 dioptries pour le "travail dans l'espace" imaginé par J. LAVAT...

## QUE DÉSIRONS-NOUS DANS UN STRABISME ?

- Réduire la déviation.

## POURQUOI ?

- Pour permettre aux deux yeux de fonctionner ensemble.
- Dans l'idéal avec une fusion centrale.
- Sinon avec une fusion périphérique.

## LES MOYENS POUR RÉDUIRE LA DÉVIATION :

### 1. OPTIQUES ET NON CHIRURGICAUX

- a) Les verres de lunettes surcorrecteurs.
- b) Les lentilles de contact surcorrectrices.
- c) Les verres de lunettes teintés ou colorés asymétriques.
- d) Les prismes Wafer ou press on.
- e) Les secteurs ou les hémifiltres.

### 2. LA CHIRURGIE, que nous ne traiterons pas aujourd'hui, mais dans un article futur.

## MÉTHODES NON CHIRURGICALES.

On accepte volontiers chez les convergents d'agir sur l'accommodation par des verres positifs simples ou multifocaux, pour diminuer leur déviation.

Par contre, on répugne à stimuler cette accommodation chez les divergents par des verres négatifs.

Pourtant, la grande réserve accommodative de l'enfant - bien connue depuis DONDERS - peut à l'évidence être utilisée sans risque et sans effort réel par l'enfant pendant un temps limité.

Pour plus de sécurité, on mesure le punctum proximum d'accommodation (P.P.A.) chez tous nos strabiques, ce qui permet de quantifier l'importance de cette réserve.



Cette mesure préliminaire nous conforte dans l'utilisation des verres concaves. On induit ainsi une suraccommodation souhaitée pour entraîner la convergence et redresser les axes toute la journée, de loin comme de près. Les lentilles concaves surcorrectrices sont encore plus efficaces que les verres de lunettes.

#### POURQUOI ?

- Elles sont plus longues à retirer et les lunettes trop faciles à enlever.
- Elles préservent le champ visuel (pas de scotome des lunettes, pas d'anisophorie induite).
- Elles améliorent considérablement l'esthétique (pas de "double visage").
- Elles rendent possible les exercices de rééducation par la prise de conscience de la diplopie physiologique, d'où la déneutralisation progressive d'une ou des deux rétines temporales.
- Les évolutions quantifiées des coordimètres de WEISS permettent de diminuer en quelques mois les puissances des lentilles jusqu'à la suppression de celles-ci.

#### RÉÉDUCATION ORTHOPTIQUE

Elle est indispensable pour maintenir l'effet obtenu par les lentilles et renforcer une fusion qui d'intermittente deviendra constante, même après la diminution puis la suppression des lentilles.

#### MOYENS UTILISÉS

##### A. OPTIQUES :

Montures à double gorge, type "Licorne" ou B.M.\*

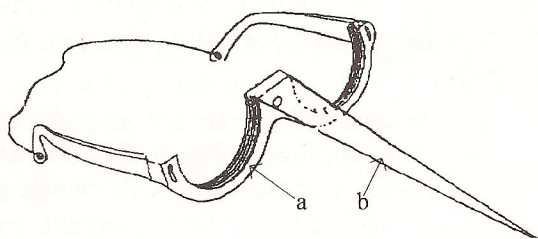


Figure 1 : LA MONTURE LICORNE

- a) les deux gorges, 2 verres sphériques, colorés, teintés, prismatiques, peuvent y être placés ou retirés.
- b) la tige blanche médiane (mobile dans tous les sens) qui se dédouble chez les sujets normaux.

\* B.M. = BÉRARD-MAWAS

Elles permettent de pénaliser l'œil dominant en lui ajoutant :

- un verre plus teinté que sur l'œil dominé.
- un prisme Wafer plus puissant.
- un verre coloré rouge, (verre coloré vert sur l'œil dominé) et les livrets adaptés (J-B WEISS).

#### B. ORTHOPTIQUES

Avant tout, rendre le sujet conscient de l'existence de ses deux yeux par la prise de conscience de la diplopie physiologique...

#### INSTRUMENTS UTILISÉS :

La plaquette de Mawas, ses stéréogrammes et ses objets aimantés.

(Voir Figure 2 page 13)

UTILISÉE DANS SON PRINCIPE PAR TOUT LE "CONTINENT RUSSE" DEPUIS 1990 SOUS LE NOM DE "BINARIMÈTRE", ELLE PERMET DE RENDRE CONSCIENT LE SUJET DE LA DIPLOPIE PHYSIOLOGIQUE (FIGURE 2) (PLACEZ L'ENCOCHE DE CETTE FIGURE SUR VOTRE NEZ, ET VOUS VERREZ LA MÉDIANE BLANCHE SE DÉDOUBLER ET LE STÉRÉOGRAMME SE SAGITTALISER).

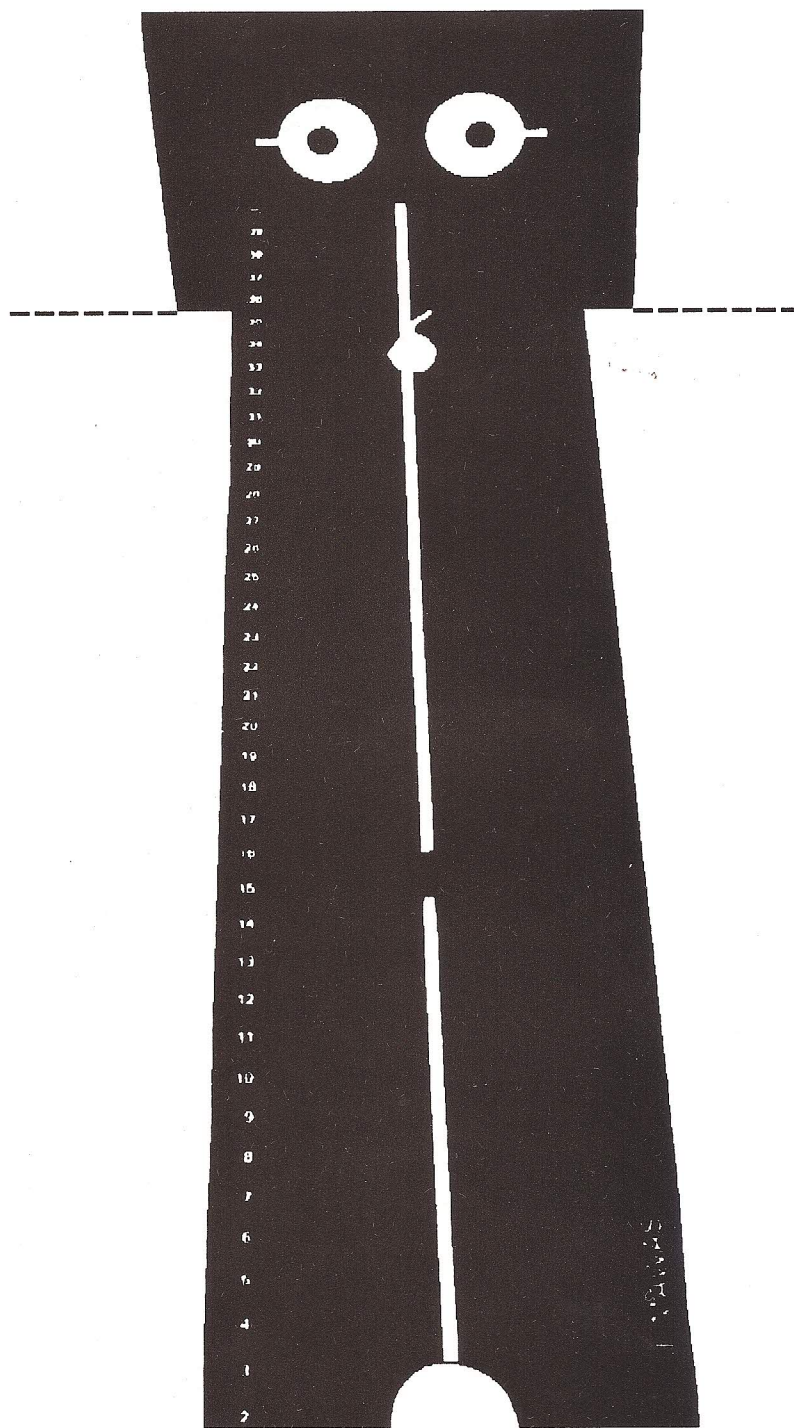
Pour vaincre la neutralisation d'un œil chez un divergent intermittent, œil droit fixateur par exemple, on commence par lui faire fixer un objet aimanté placé sur la médiane blanche.

a) Le sujet ne voit qu'une ligne se dirigeant vers l'objet. On place une monture d'essai LICORNE, sans la tige, sur le nez du sujet avec un verre rouge devant l'œil droit. Il prend alors conscience de l'existence d'une ligne rouge sur la gauche, qui se croise avec la ligne blanche près de l'objet aimanté.

On rapproche puis on éloigne l'objet aimanté : le sujet doit toujours voir les deux lignes se croiser sur l'objet.

b) Le sujet est invité à regarder au loin, il voit alors deux lignes presque parallèles. L'objet aimanté mobilisé par le contre aimant y circule "comme sur une autoroute". (Voir figure 3, page 14).





*Figure N° 2 - Plaquette de Mawas*

- Découper ce schéma et mettre l'encoche sur le nez.
- Redresser le stéréogramme suivant le pointillé.
- Vous verrez alors 3 boules (sagittalisation) et 2 lignes blanches.



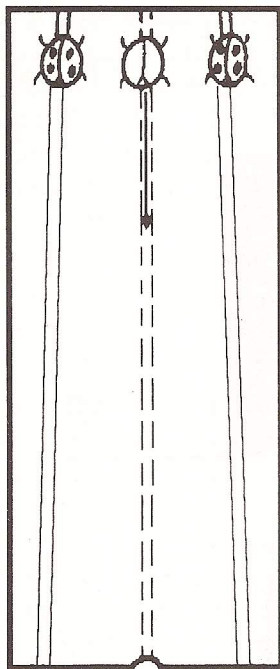


Figure 3

- c) On place le stéréogramme en bout de plaquette.

Le sujet est invité à regarder au loin, comme s'il voulait voir le mur du fond au travers du stéréogramme. Il voit alors en divergence relative trois ronds. Ce travail est plus simple avec les stéréogrammes à trous.

- d) Ceux-ci permettent de se rééduquer en s'amusant puisqu'il s'agit de regarder l'écran de la télévision au travers du troisième trou du stéréogramme. Pour éviter l'ankylose du bras, enfiler le stéréogramme sur l'extrémité de la tige Licorne. Enfin, pour les plus grands, "l'ordinatige" permet de continuer la déneutralisation périphérique en travaillant sur écran d'ordinateur.

Dans les cas de strabismes alphabétiques, le travail à la plaquette dirigée vers le haut ou vers le bas nous a permis de rattraper des strabismes divergents secondaires à une intervention de strabisme convergent.

Ce cas de figure nous a paru intéressant, et on peut en suivre l'amélioration fonctionnelle de semaine en semaine grâce aux schémas du coordimètre de Weiss.

LES STÉRÉOGRAMMES INTRIKUÉS ne doivent pas être oubliés, leur emploi est simple et ludique lorsqu'ils ont été perçus une fois.

Tous ces exercices permettent, en normalisant les relations accommodation/convergence, et en déneutralisant les hémirétines temporales, de diminuer, puis de supprimer lunettes et lentilles.

Parfois une intervention reste encore nécessaire par manque de régularité dans le reconditionnement orthoptique. Elle restera souvent unique.

Pourquoi ? L'intervention par l'amélioration esthétique apportée encourage la pratique des exercices postopératoires qui doivent en maintenir les effets.

L'amélioration esthétique, surtout appréciée par la famille (le divergent ne diverge jamais en se regardant dans un miroir !). L'enfant n'entend plus le sempiternel "ton œil" qui l'horripilait.

Enfin, la stéréoscopie, qui existait souvent de près, apparaît à 5 mètres, décelée avec le chat de Weiss.

EN CONCLUSION, grâce à l'association de verres de lunettes, de lentilles de puissance négative, de travail orthoptique, parfois d'une intervention, une vision binoculaire stable a pu s'installer chez les divergents et éviter ainsi les rechutes dans l'avenir.

#### Bibliographie :

- PIGASSOU-ALBOUY R. : Les Strabismes. Tome 1er. Les divergences oculaires. Masson, éd. 1991. p.182.
- JAMPOLSKY A. : Minus lens therapy for intermittent exotropia. I.S.A. 1954-1978-1982.
- PRIGENT G. : Examen orthoptique dans l'espace en fonction de la dominance oculaire. J.R. Orth., Vol.1/Juin 1969.
- RETHY S. : Communication personnelle à Mme PIGASSOU (1985).
- MAWAS L., MAWAS E., WEISS J-B : Dix siècles de diplopie physiologique d'Al-Hazen à nos jours. Bull. Soc. Opht. F.81.(3) : 281-286, 1981.
- MAWAS L-J : La Lunette Licorne. Son intérêt dans le traitement des strabismes. Bull des Soc. d'Oph. Fr. 7, 12, 1983.
- RABICHEV I-E, KACHTCHENKO T-P, ALFROV N-M, SINEV P-A : Traitement du strabisme vertical par la méthode de binarimétrie. Revue d'Ophtalmologie, Odessa 1990, N° 4, p.224-226 (traduction française par P.CHAUMONT).



# UNE HISTOIRE D'AMBLYOPIE

Docteur J.M. BADOUCHE

**L**a petite Corinne A. m'a été conduite à l'âge de 6 ans avec une amblyopie de l'OD à 1/10, et une fixation excentrique nasale.

À l'interrogatoire, son histoire était la suivante :

- Strabisme apparu un peu avant 2 ans.
- Port de lunettes à 2 ans, sans occlusion.
- 1ère occlusion à 4 ans, et seulement 2 heures par jour.

À l'examen :

- Strabisme OD E<sup>T</sup> 25 HD E<sup>T</sup> 35 HD
- Porte OD + 2,50 OG afocal
- OG fixateur, loin et près
- Fixation paramaculaire, nasale
- La skiascopie montre une anisométrie franche d'hypermétropie, mais aussi un astigmatisme de l'OD non corrigé jusqu'alors.

Le traitement consiste en :

1 - La correction optique totale

$$\rightarrow \text{VOD} + 2,50 (105 + 2) = 2/10 \text{ P } 8$$
$$\text{VOG} + 0,50 = 10/10$$

2 - L'occlusion totale du bon œil par pansement avec surveillance de la fixation.

8 jours plus tard, la vision de l'œil droit s'est améliorée à 3/10 P6, mais la fixation est devenue temporale, signant ainsi un scotome maculaire sévère.

Je prescris alors une *occlusion prismée*, seule méthode qui m'ait jamais permis de récupérer des fixations temporales :

- prisme 15<sup>Δ</sup> (Wafer-prism) base EXT/OD.
- occlusion totale/OG.

1 mois plus tard, la fixation est meilleure, encore temporale mais instable, tendance centrale et la VOD est à 4/10 P4.

L'occlusion prismée est poursuivie avec un prisme de 12<sup>Δ</sup>, base temporale OD.

1 mois plus tard, la fixation est recentrée et la vision de l'OD est à 6/10 P3.

E<sup>T</sup> 20 HD<sup>T</sup> 6 E<sup>T</sup> 35 H<sup>D</sup> 6

La consolidation se fait par occlusion totale, sans prisme d'abord, puis 2 à 3 heures par jour (les pénalisations optiques ne se pratiquaient pas encore à l'époque).

Cependant, il existe un problème psychologique important dû à la présence du strabisme, très visible, et l'opération est décidée.

À 7 ans, intervention chirurgicale : simple recul du Droit Interne Droit. On ne touche pas à la hauteur dans ce premier temps (cela se passe dans les années 60).

L'esthétique, malgré une sous-correction, est nettement améliorée, et l'enfant, opérée, ne veut plus entendre parler ni de lunettes, ni d'occlusion ! La mère ne réussit pas à imposer l'occlusion de consolidation, ni même la surveillance, car je reste *1 an* sans revoir l'enfant.

À 8 ans, Corinne revient en consultation, prête à porter à nouveau des lunettes. La rechute de l'amblyopie est totale : OD 1/10 P 14 et la fixation est répartie temporale.

L'enfant prend conscience de la situation et accepte de reprendre le traitement d'occlusion prismée (15<sup>Δ</sup> base temporale) pendant 2 mois. La fixation se recentre et la vision remonte de nouveau à 6/10 P3. On enchaîne alors avec une pénalisation totale par concave/atropine (-9 OG) mieux acceptée que l'occlusion.

Par crainte d'une nouvelle rechute je prolonge la pénalisation 4 mois, et la VOD atteint 8/10 P2.



À 8 ans ½ : La consolidation est alors assurée par une bascule loin-près :

- OD, amblyope, en vision de loin avec sa correction exacte : OD + 3 (110 + 1,50).
- OG, dominant, en vision de près avec une surcorrection de + 2,50.

Cette surcorrection est laissée sans problème jusqu'à 12 ans pour éviter toute rechute.

À 12 ans :

VOD 10/10 P2

À 15 ans :

VOD + 3 (110 + 1,50) 10/10 P2  
VOG afocal 10/10  
E<sup>T</sup> 12 HD<sup>T</sup> 5 E<sup>T</sup> 20 H<sup>T</sup>D<sup>T</sup> 6, mais esthétiquement bien.

À 25 ans :

VOD + 2,50 (110) + 1,25) 9/10 P4  
E<sup>T</sup> 4 HD E<sup>T</sup> 8 HD

Les lunettes sont portées en permanence et je demande des exercices monoculaires de lecture de l'OD.

À 30 ans : la VOD s'est maintenue à 9/10 P3, et Corinne ne peut plus se passer de ses lunettes car elle se sent plus confortable alors que le bon œil a un verre afocal. Cela semble indiquer qu'elle utilise un minimum

d'union binoculaire qui lui apporte un meilleur confort visuel.

Les mesures sont à E<sup>T</sup> 4 HD E<sup>T</sup> 6 HD

## CONCLUSION

La morale de cette histoire, c'est qu'il ne faut jamais désespérer d'un traitement d'amblyopie, même tardif, même sur une rechute. Il faut aussi retenir que la coopération du grand enfant est absolument capitale pour mener à bien un tel traitement.

Cependant, on ne devrait plus actuellement rencontrer de tels cas d'amblyopie négligée, car les enfants nous sont conduits très tôt en consultation.

La prévention de l'amblyopie est maintenant tout à fait possible, et le traitement précoce très efficace.

Reste le problème de la consolidation qui doit être conduite et surveillée encore jusqu'à 12 ans, car les risques de rechute sont importants tout au long de l'enfance.

Les pénalisations optiques sont là un atout majeur.

Le traitement de l'amblyopie reste un traitement de longue haleine, et il faut être à la fois vigilant et persévérant.

---

**Consultez la liste des Opticiens dépositaires TROPIQUE,  
page 21**





# A PROPOS DE LA POSTURE

Docteur G. HOROVITZ

Une patiente m'est adressée en consultation pour :

- Fatigue à la lecture,
- Asthénopie accommodative,
- Diplopie dans les regards latéraux
- Migraines
- Gêne oculaire mal définie

La correction portée est satisfaisante, les bilans orthoptique et neurologique sont normaux, le scanner n'a rien montré, les exercices de rééducation orthoptique n'ont pas apporté d'amélioration, et cette patiente désespérait, car elle souffrait dans toutes ses activités quotidiennes.

J'ai donc recherché les signes d'un S.D.P. (syndrome de déficience postural) décrit par MARTINS DA CUNHA et ALVES DA SILVA.

**En premier lieu** : les signes en rapport avec l'entrée proprioceptive visuelle.

Cet examen se fait au synoptophore avec des tests de 1er degré, le lion et la cage (G3 et G4). Par convention, le lion est mis devant la mire droite et la cage devant la mire gauche. Cet examen a pour but de rechercher les pseudo scotomes directionnels (P.S.D.) en version droite et en version gauche ; cela va se traduire par l'absence d'une partie du lion ou d'une partie de la cage, ou des deux, soit en version droite, soit en version gauche, soit en version droite et gauche. La recherche se fait à 20°, à 30° si la réponse est négative à 20°, et rarement à 40°.

Le patient est assis devant le synoptophore en position confortable, le menton sur la mentonnière, mais sans appui frontal pour

ne pas créer de tension des muscles de la nuque. Il faut également régler l'écart interpupillaire. Le patient porte sa correction s'il en a une. Il faut aussi prêter attention à ce qu'il ne bouge pas la tête lors des rotations droite et gauche, ce qu'il a toujours tendance à faire naturellement.

## *5 réponses sont possibles :*

**P.S.D. en version droite**, soit de l'œil droit, soit de l'œil gauche, soit à 20°, soit à 30° s'il n'existe pas à 20°, exceptionnellement à 40°. La recherche en version gauche ne montre pas de P.S.D. : on se trouve devant un P.S.D. en version droite pur.

**P.S.D. en version gauche** : c'est l'inverse, il existe un P.S.D. en version gauche et rien en version droite : on se trouve devant un P.S.D. en version gauche pur.

**P.S.D. mixte** : c'est-à-dire à la fois en version droite et en version gauche à 20° de chaque côté, ou à 30°, c'est un P.S.D. mixte pur.

**P.S.D. mixte prédominant droit** : il est à 20° à droite et à 30° à gauche.

**P.S.D. prédominant gauche** : c'est l'inverse, il est à 20° à gauche et à 30° à droite.

Ma patiente présentait un P.S.D. mixte pur avec un P.S.D. à 20° en version droite et en version gauche.

En général, cet examen permet déjà de savoir qu'il va falloir 2 prismes pour soulager les tensions musculaires des obliques, l'un de 3<sup>Δ</sup>, l'autre de 2<sup>Δ</sup>.



Mais, de quel côté poser le prisme le plus fort ? C'est la suite de l'examen qui va permettre de le décider.

En effet, il existe toujours une corrélation entre les tensions des muscles oculaires et les tensions des muscles de la nuque entre autres.

On recherche donc la limitation de la rotation de la tête, soit vers la droite, soit vers la gauche.

Chez ma patiente, la limitation était plus importante vers la gauche.

On recherche ensuite la tension existant à l'extension de la tête en arrière, et on mesure la distance entre le lobe de l'oreille et la naissance de l'épaule. Il y a concordance si la distance est plus courte du côté où la rotation est la plus difficile, sinon on dit qu'il y a discordance.

Chez ma patiente, la rotation de la tête était plus difficile à gauche, et la distance lobe-épaule plus courte à droite, donc il y avait concordance.

On peut compléter ces recherches par d'autres signes de S.D.P. :

- la localisation œil-main : on présente un objet au patient et on lui demande de venir le prendre avec la main. S'il y a un S.D.P., le sujet va saisir l'objet, non pas au creux de la fourche index-pouce, mais plus loin le long de l'index.
- L'ouverture de la bouche est souvent très limitée et douloureuse dans le S.D.P.
- L'élévation des bras est pénible et limitée, surtout si l'on demande de frapper dans les mains.

La position des pieds (appui plantaire) apporte également des renseignements intéressants dans le S.D.P. :

- Appui droit : le pied droit est en position sagittale, le pied gauche est tourné en dehors.

- Appui gauche : c'est l'inverse, le pied gauche est en position sagittale, le pied droit est tourné en dehors.

- Appui mixte pur : les deux pieds sont tournés en dehors.

- Appui mixte à prédominance droite : le pied est plus divergent du côté droit.

- Appui mixte à prédominance gauche : le pied gauche est plus divergent.

Chez ma patiente, je me suis contentée de rechercher les trois premiers signes que j'ai décrits plus haut :

- P.S.D.
- Rotation de la tête
- Extension de la tête en arrière

pour proposer la solution thérapeutique qui en découlait.

Le traitement est simple et fort bien codifié par le Docteur ALVES DA SILVA :

Son but est de relaxer les muscles hypertones afin de rééquilibrer le tonus postural.

**Remarque :** la recherche de l'École de Paris, avec les Docteurs GAGEY et MARUCCHI s'est orientée vers un rééquilibrage du tonus postural par la création d'une hypertonie contrebalançant l'hypertonie existante, mais sa recherche est plus complexe et, à ma connaissance, les résultats plus aléatoires pour le moment, bien que la démarche soit tentante.

Les prismes utilisés sont toujours de faible puissance :

- Chez l'adulte : 3 et 2 dioptries.
- Chez l'enfant : 2 et 1 dioptries.

Le choix sera fonction du bilan postural :

- En présence d'un P.S.D. en version droite seulement, le prisme sera de 2 ou 3 dioptries à base temporale devant l'œil



gauche pour relaxer l'hypertonie du Droit Externe Gauche.

- En présence d'un P.S.D. en version gauche seulement, le prisme sera de 2 ou 3 dioptries devant l'œil droit pour relaxer le Droit Externe Droit.
- En présence d'un P.S.D. mixte, la relaxation recherchée est celle des obliques inférieurs, et les prismes seront placés base à 125° pour l'œil droit, et base à 55° pour l'œil gauche.
- En présence d'un P.S.D. mixte, prédominance droite : un seul prisme de 2 ou 3 dioptries, la base à 55° devant l'œil gauche pour relâcher le POG.
- En présence d'un P.S.D. mixte à prédominance gauche : c'est l'inverse, le prisme sera de 2 ou 3 dioptries, la base à 125°, placé devant l'œil droit pour relâcher le P.O.D.
- Enfin, en présence d'un P.S.D. mixte pur : deux prismes sont nécessaires pour relaxer les deux P.O. (ce sont d'ailleurs les cas les plus fréquents), l'un des prismes sera d'une puissance de 3 dioptries, et l'autre de 2 dioptries, la base devant l'œil droit à 125°, la base devant l'œil gauche à 55°. Le prisme le plus fort est placé devant l'œil qui correspond à une limitation plus marquée de la tête, et une extension de la tête en arrière plus limitée également.

Dans le cas de notre patiente, je vous rappelle qu'elle avait un P.S.D. mixte pur, la rotation de la tête était plus limitée vers la gauche (donc tension du côté droit, extension de la tête en arrière plus limitée également).

Il fallait donc deux prismes pour la soulager, l'un de 3 dioptries à 125° devant l'œil droit (le côté le plus hypertonique), l'autre de 2 dioptries base à 55° devant l'œil gauche.

Le résultat a été immédiat, dès la pose des prismes. La diplopie avait disparu, la gêne également, et elle a ressenti immédiatement une sensation de bien-être, confirmée par l'examen : plus de P.S.D., rotation de la tête équilibrée, extension en arrière équilibrée également. Par contre, dès que je lui enlevais ses prismes, tous ses troubles

réapparaissaient, pour à nouveau disparaître dès que je lui remettais les prismes.

Pour m'assurer que j'étais bien sur la bonne voie, et ne pas imposer à cette patiente une dépense inutile, j'ai préféré lui prescrire un port de prismes provisoire et je l'ai revue au bout d'un mois. L'amélioration s'étant maintenue, je lui ai donc fait sa prescription définitive.

Il est nécessaire et suffisant de refaire un contrôle au bout d'un an environ, car les troubles proprioceptifs se corrigent lentement.

Pendant cette première année, les prismes seront portés journalièrement puis, si le patient le désire, de façon plus intermittente, jusqu'à pouvoir être supprimés.

Il faut souvent donner certains conseils de posture, c'est-à-dire sur la façon de se relaxer en position debout, la façon de marcher, la façon de dormir.

Il est possible qu'en cours d'année, ou qu'au contrôle annuel, le patient se plaigne à nouveau d'être moins bien, et il faut refaire tout le bilan car un changement d'appui a pu avoir lieu, et il faut alors remettre les prismes en fonction de la nouvelle donnée, en général inverser la puissance des prismes.

Comme toujours, dans les cas où l'axe du prisme doit être rigoureusement respecté, il convient que la monture soit stable et bien adaptée. Lorsqu'une prescription de verres correcteurs loin-près est nécessaire, il faut préférer les double-foyers aux verres progressifs, car ceux-ci comportent des prismes d'allègement qui sont nuisibles à la bonne efficacité des prismes posturaux, ou faire supprimer ces prismes d'allègement. Dans ces cas, il faut également demander à l'opticien une bonne inclinaison de la monture de 15° entre le haut et le bas.

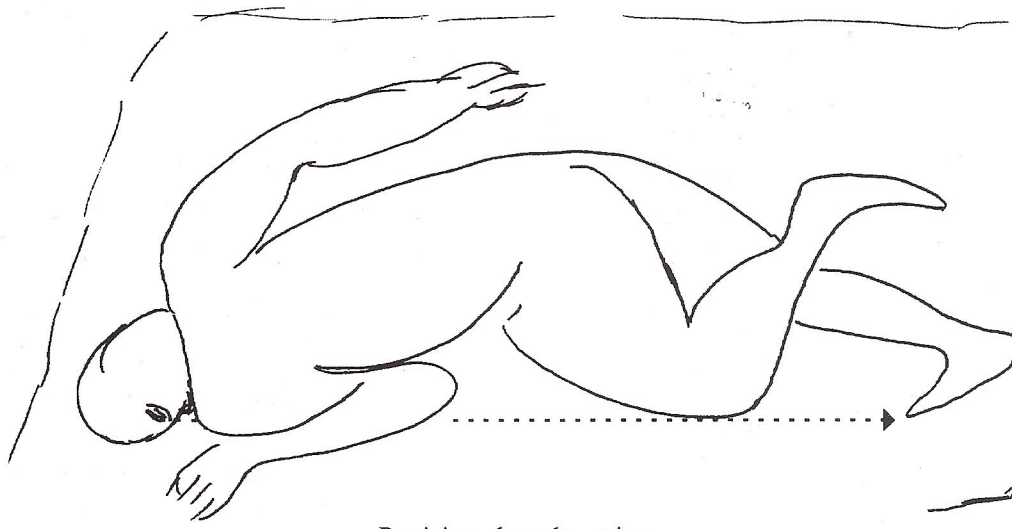
**P.S. :** Pour se relaxer en position assise, il faut que les genoux soient en position plus haute que l'assise des fesses. Pour se relaxer en position debout, il faut avoir le pied droit plus haut que le gauche (sur une marche par exemple). On peut aussi prendre appui le long d'un mur, les deux pieds parallèles



légèrement éloignés du mur, et légèrement écartés l'un de l'autre, sans tendre les genoux pour ne pas créer de tension à ce niveau, faire une bascule du bassin, plus facile dans cette position, et expirer lentement l'air que l'on fait siffler entre les dents, les dents inférieures étant avancées devant les dents supérieures.

Pour la marche, avancer les pieds parallèles avec un balancement des bras, bras droit pied gauche, et vice versa.

Pour dormir, supprimer l'oreiller, prendre une position en chien de fusil en faisant passer le bras derrière l'épaule pour ouvrir le verrou lombaire :



Position de relaxation  
(l'œil doit regarder vers l'extrémité du pied)

**La nouvelle collection de lunettes :**

**“Les Sur Mesure TROPIQUE“**

Vous désirez avoir un échantillon :  
merci d'envoyer votre carte de visite à :

**OPTIMOM-TROPIQUE**

9 passage de Flandre - 75019 PARIS

Tél. : (1) 40-36-48-48 - Fax : (1) 40-36-43-00



# Les OPTICIENS dépositaires *TROPIQUE*

- 01** **AMBÉRIEU-EN-BUGEY**  
SEYTHIER OPTIQUE, 70 Av. Roger Salengro
- BOURG EN BRESSE**  
PENILLARD, 28 rue du Mal Foch  
NEW OPTICAL, 9 rue Notre-Dame
- MEXIMIEUX**  
EUROOPTIC, 32 rue de Lyon
- 02** **CHÂTEAU-THIERRY**  
OPTIQUE CHARLOT, 44 rue Carnot
- 03** **CUSSET**  
OPTIQUE DUPRÉ, 6 rue de Liège
- MONTLUÇON**  
CENTRE OPTIQUE, 1 rue Binet Micheau
- MOULINS**  
CENTRE OPTIQUE, 30 rue Paul Bert
- VICHY**  
OPTIQUE DUPRE, 8 rue du Pdt Roosevelt  
CENTRE OPTIQUE, 17 rue de Paris
- 06** **NICE**  
JOANNY PERRIN OPTIC, 48 Av. de la République  
PERRIN OPTIQUE, 231 Av. de la Californie
- 09** **FOIX**  
CENTRE OPTIQUE, 1 rue Saint-James
- 10** **TROYES**  
OPTIC 2000, 11 rue de la République
- ROMILLY-SUR-SEINE**  
M.G. OPTIQUE, 59 rue de la Boule d'Or
- 12** **RODEZ**  
DUBOR OPTIQUE, 6 Bd Gambetta
- MILLAU**  
OPTIC 2000, 11 Bd de Bonald
- 13** **AUBAGNE**  
OPTIQUE VAUTHRIN ALTROFF - CC AUCHAN
- MARSEILLE**  
BAILLE OPTIQUE, 6 Bd de Baille  
ALTROFF DIFFUSION, 116 RN de St-Louis
- 14** **BAYEUX**  
CENTRE OPTIQUE, Av. de la Grande Cavée
- CAEN**  
Patrice DIEU, 21 rue G. Le Conquérant  
CENTRE OPTIQUE, rue d'Auge  
CENTRE OPTIQUE, 120 Bd Maréchal Leclerc  
CENTRE OPTIQUE, 16 Avenue du 6 Juin
- HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR**  
CENTRE OPTIQUE, Av. de la Grande Cavée  
SAINTCLAIR OPTIQUE - CC St Clair
- LISIEUX**  
CENTRE OPTIQUE, 22 Place de la Résistance  
OPTIQUE TRIQUENEAUX, 40 rue Henry Chéron
- TROUVILLE**  
OPTIQUE MEYER, 57 rue des Bains  
CENTRE OPTIQUE, 102 rue Gal de Gaulle
- VIRE**  
CENTRE OPTIQUE, 18 rue Deslongrais
- 16** **ANGOULÊME**  
OPTIQUE LAVERGNE, 23 Place Martial  
CENTRE OPTIQUE, 30 rue Saint-Marial  
CENTRE OPTIQUE, 214 rue Saint-Roch
- 16** **CHALAIS**  
CHALAIS OPTIQUE, 20 Av. de la Gare
- CHAMPNIERS**  
OPTICIENS KRYS, CC Géant Casino
- CHATEAUNEUF**  
CIL OPTIQUE, 45 rue A. Briand
- COGNAC**  
CENTRE OPTIQUE, 120 Av. Victor-Hugo
- CONFOLENS**  
EURO-OPTIQUE, 2 Place de l'Hôtel de Ville
- JARNAC**  
OPT. ROY, 15 rue de Condé
- LA COURONNE**  
OPTICIENS KRYS, CC Auchan
- LA ROCHEFOUCAULD**  
OPT. LAMBERT, 29 rue des Halles
- MANSLE**  
CIL OPTIQUE, 15 rue Grande
- MONTBRON**  
OPT. LAMBERT, 9 Place de l'Hôtel de Ville
- ROUILLAC**  
CIL OPTIQUE, 7, rue du Gal de Gaulle
- ROUMAZIERES**  
ESPACE OPTIQUE, 46 rue Nationale
- RUELLE**  
CENTRE OPTIQUE, 62 Av. Jean-Jaurès
- RUFFEC**  
CENTRE OPTIQUE, 8 Place d'Armes
- 17** **CHATELAILLON**  
CHATEL OPTIQUE, 26 rue du Marché
- LA ROCHELLE**  
OPTIQUE DUPATY Mme CHAIGNEAU, 10 rue Dupaty  
OPTIQUE 17 Mme Rambaud, 36 rue Garguilleau
- JONZAC**  
LUNOPTIC, 29 rue Sadi Carnot
- LE BOIS PLAGE EN RÉ**  
RÉ OPTIQUE, 3 Place de l'Église
- MARENNES**  
CRISTAL OPTIQUE, 9 rue Le Terme
- ROYAN**  
OPTIQUE PAULET, 13 rue Gambetta  
CLIN D'ŒIL OPTIQUE, 39 Bd Arist. Briand
- SAINTE**  
CENTRE OPTIQUE, 9 rue St-Pierre  
PONTABRY, 16 Cours National
- 18** **BOURGES**  
OPTIQUE MUTUALISTE, 23 rue Moyenne  
LABASSE OPTIQUE, 72 rue d'Auron  
KRYS Mr. CHRISTIN, 6 rue Mirabeau
- DUN-SUR-AURON**  
DUN OPTIQUE, Place de la Halle
- MEHUN-SUR-YERRE**  
CENTRE OPTIQUE, 133 rue Jeanne d'Arc
- SANCOINS**  
CENTRE OPTIQUE, 11 rue Fernand Duruis
- 18** **SAINT-AMAND-MONTROND**  
PABAN, 11 rue Henri Barbusse
- VIERZON**  
OPTIQUE MUTUALISTE, Forum République
- 19** **TULLE**  
DUFFEAL OPTIQUE, 6 Pl. Gambetta
- 21** **DIJON**  
OPTIQUE LEPOIVRE, 13 Av. R. Poincaré  
BLARDONE, CC La Fontaine d'Ouche
- 22** **LAMBALLE**  
CENTROPIC, 29 rue Gal Leclerc
- LOUDÉAC**  
CLECH OPTIQUE, 35 rue Cadelac
- 23** **AUBUSSON**  
DEBLAIS, 66 Grande Rue
- 24** **MARSAC**  
L'ISLE-KRYS, CC Auchan
- MONTPON-MENESTROL**  
OPTIQUE SERVICE, 1 rue de Verdun
- PÉRIGUEUX**  
KRYS, 9 Place A. Maurois
- 25** **PONTARLIER**  
MIARD, 12 rue Dr. Grenier  
GRESSET OPTIQUE, 14 rue de la République
- VALDAHON**  
TOP OPTIQUE, 36 Grande Rue
- 26** **LIVRON**  
MAZET ALAIN OPTIQUE, 33 Av. J. Combier
- PORTE-LÈS-VALENCE**  
HAHN, CC Porte-lès-Valence
- PIERRELATE**  
COUP D'ŒIL, 1 Place du Champ de Mars
- ROMANS**  
HELLET, 30 Côte des Cordeliers
- MONTÉLIMAR**  
COLLET, 39-41 rue Pierre Julien
- VALENCE**  
BARNOIN, 11 Av. Victor-Hugo
- 27** **BERNAY**  
CENTRE OPTIQUE, 22 rue du Gal Leclerc
- EVREUX**  
CENTRE OPTIQUE, 5 rue Victor-Hugo  
Jean LEMPEREUR, 40 rue Chartaine
- GISORS**  
ANQUETIL, 10 rue Vienne
- LES ANDELYS**  
OPTIQUE CHEVALIER, 1 rue Pierre Comeille
- VERNON**  
Jean LEMPEREUR, 16 rue de Soleil
- 28** **BONNEVAL**  
LES OPTICIENS BOBET, 7 rue Hérisson
- CHARTRES**  
ZONCA KRYS, 22 Place du Cygne  
GALLAS OPTIQUE, 22 rue Marceau  
CENTRE OPTIQUE, 31 rue du Grand Faubourg



- 28** **CHÂTEAUDUN**  
LES OPTICIENS BOBET, 14 rue de la République
- DREUX**  
FACON BOUVRON, 47 Grande Rue  
FACON BOUVRON, 4 Av. De Melsungea
- 29** **BREST**  
OPTIQUE B2, CC Brest II  
CENTRE OPTIQUE, 95 rue de Siam
- LANNILIS**  
BERNARD, 8 rue de la Mairie
- 30** **NÎMES**  
CESAR, 4 Place du Marché  
KRYSS, CC Nîmes Soleil  
RIGAL CHRISTINI, 34 Bd Victor-Hugo
- UZÈS**  
PUPIL OPTIQUE, 3 Place Albert ler
- 34** **AGDE**  
CASILE OPTIQUE, 60 rue Jean Roger
- BÉZIERS**  
LES OPTIC ACCORD, 6 Av. du 22 Août 1944
- CASTELNAU-LÈS-NEZ**  
ST-CLAIRE OPTIQUE, 16 Av. Jean-Jaurès
- LUNEL**  
OPTIQUE VICTOR HUGO, 255 Av. Victor Hugo
- MONTPELLIER**  
CENTRE OPTIQUE, 88 rue dela 32e  
OPTIQUE SAINT-GUILHEM, 33 rue St-Guilhem
- SAINT-GELY-DE-FESC**  
OPTIQUE 34, CC Intermarché
- PÉZENAS**  
CASILE OPTIQUE, 7 Pl. du Marché des trois six
- SAINT-JEAN-DE-VEDAS**  
ANTIER OPTIQUE, CC Carrefour Montpellier
- 35** **BETTON**  
LAMPIN, rue Trégor
- BRUZ**  
CLERMONT, 17 Place du Docteur Joly
- REDON**  
OPTIQUE BOUTRON, 29 Grande Rue
- RENNES**  
LONGCHAMPS SOPTIQUE, CC Longchamps  
PAGOT OPTIQUE, Centre Alma  
BOURGEOIS, 16 rue de Nemours  
O.D.C., 10 Galerie du Théâtre
- SAINT-MALO**  
BAELEN, 58 rue Ville Pépin
- VITRÉ**  
BOUREY, 26 rue Dugesclin
- 36** **BUZANÇAIS**  
BUZANÇAIS OPTIQUE Mr. SERIN, 14 rue Grande
- CHÂTEAURoux**  
OPTIC 36 - 23 rue de la Poste  
OPTICIEN MUTUALISTE, 26 rue de la Gare  
GABRINI, 35, Cours Saint-Luc
- CHATILLON SUR INDRE**  
REVIL GABET, 8 Place dela Résistance
- LE BLANC**  
CENTRE OPTIQUE, 21 Place André Gasnier
- 36** **LIGUEIL**  
REVIL GABET, 42, rue Aristide Briand
- 37** **AMBOISE**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 3 Place Chaptal
- CHAMBRAY-LES-TOURS**  
ROUTIER, CC Mammouth, Chambray 2
- CHÂTEAU-RENAULT**  
GAINARD, 33 Place Jean-Jaurès  
OPT. MUTUALISTE, 174 rue de la République
- CHINON**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 6 rue Voltaire  
GAINARD, 48 Quai Jeanne d'Arc
- JOUÉ-LES-TOURS**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 125 rue J. Jaurès
- LOCHES**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 5 rue Picois  
REVIL GABET, 6 rue Agnès Sorel
- SAINT-AVERTIN**  
OPTIQUE CHESNAIS, 3 rue de Grandmont
- SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN**  
OPTIQUE CHESNAIS-LAYA, 72 rue du Dr. Patry
- SAINT-PIERRE-DES-CORPS**  
OPTICIEN MUTUALISTE, CC Les Atlantes
- TOURS - NORD**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 80 rue de Jemmapes
- TOURS**  
OPTICIEN MUTUALISTE, Galerie Nationale
- 38** **BOURG D'OISANS**  
VAN EENOC, 2 rue Thiers
- ÉCHIROLLES**  
OPTIQUE HORIZON, Espace Combire  
JOURDE OPTICIENS, 62 rue Grande Place
- FONTAINE**  
OPTIQUE 2 CIANCIO, CC Record 2
- GRENOBLE**  
BOURGAREL, 2 Place de l'Étoile  
MUGECREC, 124 bis, Cours Bériot
- MORESTEL**  
CENTRE OPTIQUE KRYSS, Grande Rue
- ROUSSILLON**  
DUPARCHY, 3 Route de Valence
- SAINT-ÉGRÈVE**  
OPTIQUE DU NERON, 16 Av. du Gal de Gaulle
- SAINT-MARTIN-D'HÈRES**  
HORIZON OPTIQUE, 133 Av. Gabriel Péri
- SEYSSINS**  
CIANCIO OPTICIENS, 3 rue Henri Dunant
- 39** **LONS-LE-SAUNIER**  
POINT DE VUE, 5 rue Saint-Désiré  
CENTRE OPTIQUE, 8 rue Saint-Désiré
- MOIRANS**  
OPTIQUE, 39 Place de Verdun
- SAINT-CLAUDE**  
SIRAN MERMILLAND, 16 rue du Pré
- 40** **DAX**  
MALFROY OPTIQUE, 4 rue Saint-Vincent
- 40** **MONT-DE-MARSAN**  
VIETTI & FILS-OPTIC 2000, 19 rue A. Briand  
CENTRE OPTIQUE, 1 Allée Brouchet
- 41** **BLOIS**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 4 Place Louis XII
- LAMOTTE-BEUVRON**  
BUISSON-HAHUSSEAU, 17 Av. E. Morin
- ROMORANTIN-LANTHENAY**  
BUISSON-HAHUSSEAU, 92 rue G. Clémenceau  
OPTICIEN MUTUALISTE, 41 rue G. Clémenceau
- SAINT-AIGNAN**  
OPTIC 41, 19 rue Rouget de l'Isle
- SALBRIS**  
BUISSON-HAHUSSEAU, 14 rue Gal Giraud
- SELLES-SUR-CHEr**  
BUISSON-HAHUSSEAU, 22 Place de la Paix
- VENDÔME**  
OPTICIEN MUTUALISTE, 14 rue du Gal de Gaulle  
OPTIQUE PERICAT, 8 rue du Gal de Gaulle
- 42** **FIRMINY**  
CENTRE OPTIQUE, 4 rue Benoît Frachon  
SANGLIER-FULCHIRON, 42 rue J. Jaurès
- RIVE-DE-GIER**  
BAILLY, 42 rue J. Jaurès
- ROANNE**  
CENTRE OPTIQUE, 19, rue Benoît Malon  
AUBERGER, 22 rue Charles de Gaulle
- SAINT-CHAMOND**  
CENTRE OPTIQUE, 22 Bd François Delay
- SAINT-ÉTIENNE**  
CENTRE OPTIQUE, 5 Place de l'Hôtel de Ville  
OPTIQUE GRENIER-LIZON, 6 rue Ml. Foy  
OPTIQUE GRENIER, 12 rue Gambetta  
OPTIQUE PROMOTION, CCR Centre II, Al. du Forez
- 43** **LE PUY-EN-VELAY**  
CENTRE OPTIQUE, 7 rue Crozatier
- ST-JUST ST-RAMBERT**  
OPT. COUDOUR, 35 rue Joannès Beaulieu
- VILLARS**  
FOREZ OPTIQUE, CC AUCHAN
- 44** **ANCENIS**  
PETTE, 73 rue A. Briand
- CLISSON**  
POULAIN, 24, rue des Halles
- LA CHAPELLE-SUR-ERDRE**  
PLANCHON, 6 Place de l'Église
- NANTES**  
LEPROVOST, 6 rue de Budapest
- REZÉ**  
CENTRE OPTIQUE, 19 rue Louise Michel  
CENTRE SOCIAL COPERATIF, 17 rue Louise Michel
- SAINT-HERBLAIN**  
CENTRE OPTIQUE, 6 rue St Sevrin
- SAINT-NAZAIRE**  
CENTRE OPTIQUE, 17 Bld Gambetta
- VALLET**  
POULAIN, Place Charles de Gaulle



- 45** **BEAUGENCY**  
LUQUIN OPTIQUE, 19 bis, rue du Martroi
- GIEN**  
KRY'S DUBOR, 25 rue Gambetta  
CENTRE OPTIQUE, 8 Av. Mal Leclerc
- LA FERTÉ-SAINT-AUBIN**  
COURTAT, 70 rue Gal Leclerc
- MEUNG-SUR-LOIRE**  
LUQUIN, 29 bis, rue Jehan de Meung
- MONTARGIS**  
DESPRES, 69 rue Dorée
- ORLÉANS LA SOURCE**  
OPTIQUE AMEGEE, 4 ter Avenue Bolière
- ORLÉANS**  
OPTIQUE BOZON, 312 rue de Bourgogne  
OPTIQUE ROGER, M. MARIE, 12 rue de la République  
RAMREZ OPTIQUE, Mme MARIE, 54, rue Royale  
CENTRE OPTIQUE, 15 rue Bannier  
PELLE OPTIQUE, 25 rue de la République  
DIOPTA, 81 Bld alexandre Martin  
MARTEL, Galerie du Châtelet
- PITHIVIERS**  
COUP D'ŒIL, 9 rue de la Couronne
- SULLY-SUR-LOIRE**  
SULLY OPT., 24, rue du Grand Sully
- 46** **CAHORS**  
CENTRE OPTIQUE, Gal. March. Fénelon, 4 Pl. Imbert
- 47** **MARMANDE**  
CENTRE OPTIQUE, 66 rue de la République
- 49** **ANGERS**  
CENTRE OPTIQUE, Place des Justices  
CENTRE OPTIQUE, 16 Place Lafayette  
ANJOU OPTIQUE, 23 rue d'Alsace  
ESPACE OPTIQUE 49 - CC Espaces 49
- BEAUFORT-EN-VALLÉE**  
POINT DE VUE, 3 Place Jeanne de Laval
- CHALONNES**  
THIERRY, 18 rue Nationale
- CHOLET**  
BOUCHET, CC Continent  
CENTRE OPTIQUE, 60 rue Saint-Pierre  
OPTIQUE PK3, Centre Commercial PK3
- SAUMUR**  
CENTRE OPTIQUE, 34 rue Dacier
- 50** **GRANVILLE**  
OPTIQUE SEVIN, 30 rue P. Poirier
- 51** **CHÂLONS-SUR-MARNE**  
OPTIQUE DES LOMBARDS, 6 rue des Lombards
- REIMS**  
WALDMANN, 90 Av. Jean-Jaurès
- SAINT-BRICE COURCELLE**  
OPTIC 2000, CC Leclerc
- VITRY-LE-FRANÇOIS**  
OPTIC 2000, 42 rue du Pont
- 52** **CHAUMONT**  
OPTICIEN OPTALOR, Av. des États-Unis
- LANGRES**  
OPTALOR M. & G. MAES, 5 rue Diderot
- 52** **SAINT-DIZIER**  
C.S. OPTIQUE, 18 rue du Dr. Mongeot
- 54** **LONGWY BAS**  
MODERN'OPTIQUE, Pl. du Gal Leclerc
- NANCY**  
Les OPTICIENS KRY'S, 54 rue St-Dizier  
OPTIC 2000, 40 rue des Dominicains
- PONT-À-MOUSSON**  
CENTRE OPTIQUE, 20 Place Duroc  
GOINEAU OPTIQUE, 5 rue Victor-Hugo
- VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**  
NATION OPTIQUE, CC Les Nations  
MOD OPTIC 2000, CC Les Nations
- 56** **LA ROCHE-BERNARD**  
OLIVAUX, 12 rue Saint-James
- LANESTER**  
CENTRE OPTIQUE, Centre Alpha, 44 Av. F. Billoux
- LORIENT**  
OPT. DU GRAND LARGE, 3 Av. Faouedic
- PONTIVY**  
DEMAY, 36 rue Nationale
- 57** **BITCHE**  
OPTICIEN DE LA TOUR, 46 rue du Mal Foch
- FORBACH**  
L'ESPACE LUNETTERIE, 70 rue Nationale  
OPTIQUE KLAUBER, 77 rue Nationale
- MERLEBACH**  
OPTIQUE DU CENTRE, CC Les Alliés
- TALANGE**  
OPTIC CENTRALE, 79 rue de Metz
- 58** **CORBIGNY**  
OPTIQUE DU MORVAN, 1 Av. Saint-Jean
- COSNE-SUR-LOIRE**  
CENTRE OPTIQUE, 55 rue des Frères Gambin
- NEVERS**  
CENTRE OPTIQUE, 33 rue Saint-Martin  
CLAIRVUE, 54 rue du Commerce
- 59** **ANICHE**  
VOTRE VUE, 11 rue Patoux
- ANNEULLIN**  
ISA OPTIQUE, 2 rue du Dr Falala
- BERGUES**  
LEBLON, 21 rue Nationale
- CAMBRAI**  
B.V. OPTIQUE, 7 rue Neuve  
TOURNIER, 3 Bd Faidherbe
- CAUDRY**  
BASTIEN, 17 Place Fievret
- QUINCY**  
ESPACE OPTIQUE, 247 Av. Gal de Gaulle
- DENAIN**  
CAYEZ OPTICIENS, 92 rue de Villars
- DOUAI**  
SOU MILLON, 44 rue des Minimes
- DUNKERQUE**  
DESWARTE, 30 rue du sud
- 59** **HELLEMMES**  
LM OPTIQUE, 189 rue Roger Salengro
- LAMBERSART**  
Sté d'OPTIQUE H.D.H., 350 Av. de Dunkerque
- LE CATEAU**  
CHEVAUCHERIE, 8 Place de Gaulle
- LILLE**  
TROGNEUX, 60 rue Faidherbe  
GAMBETTA OPTIQUE, rue Gambetta  
BUSEINE, 6 Place Sébastopol  
DELORY OPTIQUE, 36 rue G. Delory  
OPTIQUE ST-MAURICE, 183 rue du Fbg de Roubaix
- ORCHIES**  
OPTIC 2000 Gilles Madeleine, 2 rue de l'Église
- RONCHIN**  
JAURÈS OPTIQUE, 684 rue Jean-Jaurès
- SAINT-AMAND-LES-EAUX**  
PERLIK, 7 Grande Place
- SOMAIN**  
VAN HOUTTE, 28 rue S. Lanoy
- VALENCIENNES**  
PERLIK, 2 Place d'Armes
- VILLENEUVE D'ASCQ**  
VALMY OPTIQUE, 199 Bd de Valmy
- WATTIGNIES**  
MONIE, 70 rue du Gal de Gaulle
- WORMHOUDT**  
TERRIER, 15 Place de Gaulle
- 60** **CREIL**  
MAES, 6 Av. Jules Ferry, 45 ter, rue de la République
- 61** **ALENÇON**  
CENTRE OPTIQUE, 2, rue de la Chaussée
- ARGENTAN**  
CENTRE OPTIQUE, 5 rue de la Vicomté
- MORTAGNE**  
LA LUNETTERIE, GUÉRIN, 6 rue des 16 Fusillés
- 62** **ARRAS**  
CO OPTIQUE, 72 rue Gambetta  
OPTIC 2000 MOULIS SA, 12/14 rue Wacquez Glasson
- AUCHEL**  
TISSOT, 10 rue F. Evrad
- BÉTHUNE**  
SA ROGER DEWEZ, 39 rue Sadi Carnot
- BRUAY LABUSSIÈRE**  
SAINDRENAN, 196 rue Hermant  
BOURGOIS, CC CORA
- CALAIS**  
KRY'S. GUERY, 69 Bld Jacquard
- HENIN-BEAUMONT**  
HANCART, 110 rue E. Gruyelle
- HESDIN**  
OPTIQUE HEBERT, 6 rue Daniel Lebreuil
- LENS**  
OPTIQUE DELDICQUE, 35 rue René Lanoy  
LISSAC, 40, Place Jean-Jaurès
- LIBERCOURT**  
OPTIQUE SAUDEMONT, 5 ter, Place Léon Blum



62

**LONGUENESSE**

R. TOISON, CC Mammouth

**NŒUX-LES MINES**

NOUVEL OPTIQUE, 197 rue Nationale

**OUTREAU**

OUTREAU OPTIQUE, 45 rue du Biez

**SAINT-OMER**

POTTERIE, 1/3 Place Victor-Hugo

63

**AUBIÈRE**

DELAIRE-DELECOURT, 2 Place Jean-Jaurès

LYNX OPTIQUE, CC Plein Sud

**CHAMALIÈRES**

LES OPTICIENS KRYS DAREAU, 45 Av. de Royat

**CLERMONT-FERRAND**

LES OPTICIENS KRYS DAREAU

33 Av. des États-Unis CC Géant Casino, 18 Place de Jaude  
OPTIQUE CLERMONT NORD - CC Croix de Neyrat

CLAIROPTIC, 17 rue Jules Guesde

CHAIZE, 37 Place de Jaude

CENTRE OPTIQUE, Place de Jaude

**COURNON**

DUGAT, Av. de la Libération

**GERZAT**

GERZAT OPTICIEN M. DELECOURT, 27 rue J. Jaurès

**ISSOIRE**

CENTRE OPTIQUE, 52 Bd Albert Buisson

**LEMPDES**

DUGAT, 16 Place du Poids de Ville

**RIOM**

LES OPTICIENS KRYS DAREAU, 37 rue de l'Hôtel de Ville

**SAINT-ELOY-LES-MINES**

GARNIER OPTIQUE, 124 rue Jean Jaurès

64

**BAYONNE**

CENTRE OPTIQUE, 9 rue des Gouverneurs

**BIARRITZ**

BARBANCON-KRYS, 6 rue du Helder

**MOURENX**

COUDERC OPTIQUE, Bld de la République

**OLORON-SAINTE-MARIE**

GRIFF OPTIC, 19 rue Louis Barthou

MUTOPTIC, 7 rue Justice

**ORTHEZ**

CENTRE OPTIQUE, 1 rue G. Foy

**PAU**

GRIEFF OPTIC, CC Leclerc, Av. Louis Sallénave

OPTIQUE COUDERC, 10 Galerie Joffre

OPTIQUE AZZARO, 22 rue Serviez

OPTIQUE CARNOT, 30 rue Carnot

65

**TARBES**

CENTRE OPTIQUE Imp. J. Curie - ZAC de l'Ormeau

66

**PERPIGNAN**

CENTRE OPTIQUE, 7 Bd Clémenceau

67

**BISCHEIM**

OPTIQUE CONRATH, 64 Route de Bischwiller

**GEIPOLSHEIM**

OPTIC 2000, CC Rond Point, 6 rue du Fort

67

**HAGUENEAU**NOUVEL OPTIQUE, 8/10 rue Mar. poissons  
SDMO QUINIQU OPTALOR, 53 Grande Rue**MARCKOLSHEIM**

EUROTIQUE, 12 rue du Maréchal Foch

**SAVERNE**

MORICE OPTIQUE, 53 Grande Rue

**SCHILTIGHEIM**OPT. DES 4 VENTS, 37 Route de Bischwiller  
ESPACE OPTIC, CC Mammouth**STRASBOURG**

MESCHENMOSE OPT., 35/37 rue Vieux aux Vins

**WASELONNE**

OPTIQUE 23 - 1 A, rue de la Gare

**WISSEMBOURG**

QUINIQU, 6 rue Nationale

68

**CERNAY**

OPTIQUE DU CENTRE, 5 rue Poincaré

**COLMAR**

SEMOL OTT EPAILLY, 34 rue des Clefs

OPTIC 2000, 4 A, rue Vauban

**MULHOUSE**

OPTIC 2000 Kelbert Claude, 57 rue E. Dollfus

**THANN**

OMEGA, 45 Route du 7 Août

69

**LYON**BOURDEAU, 55 rue de la Charité (2ème)  
BRUNAUD CHEVALLIER, 12 rue de la Barre (2ème)  
IDÉAL OPTIQUE, 22 rue de Bonnel (3ème)  
PROST BOUCLE CHAGROT, 44 Cours Gambetta (7ème)**OULLINS**

CENTRE OPTIQUE, 17 Grande Rue

**SAINT-GENIS-LAVAL**

TORRILHON, CC Saint-Genis 2

**SAINT-PRIEST**

OPTIQUE BELLEVUE, 35 Bd Edouard Herriot

**VILLEFRANCHE**

BACHELIER, CC Géant Casino

**VILLEURBANNE**

MASSON, 23 Place de la République

70

**VESOUL**

SCCOP COMBETTE, 3 Quai Yves Barbier

71

**CHAUFFAILLES**

MASSON, 23 Place de la République

**MONTCEAU-LES-MINES**CABINET D'OPTIQUE DU CENTRE MÉDECINE  
SPECIALISEE, 18 rue Lamartine

72

**LA FLÈCHE**

MARTIN, 56 Grande Rue

**LE MANS**OPTIQUE BRACQ, 3 Av. du Gal Leclerc  
CENTRE OPTIQUE, 13 Av. Mendès-France

73

**CHAMBÉRY**

CENTRE OPTIQUE, 3 rue Favre

**LA ROCHETTE**

FRANZINI GRILLET, Im. Les Grands Moulins

74

**ANNECY**

FOURNIER, 6 rue Notre-Dame

PAQUIER OPTIQUE, 5 rue du Paquier  
CENTRE OPTIQUE, 1 Av. de Chambéry**ANNEMASSE**VUAILLAT, 4 rue Fernand David  
REGARDS OPTIQUE, 6 rue de la République**MEYTHET**

CENTRE OPTIQUE, 21 Route de Frangy

**SAINT-JULIEN**

OPTIQUE DU GENEVOIS, 16 Grande Rue

**SALLANCHES**

ROUX, 5 rue du Commerce

**THONON-LES-BAINS**

VALLON OPTIQUE, 4 rue Vallon

76

**BARENTIN**

SODELEF, CC du Mesnil Roux

**DIEPPE**

BREUIL OPTICIEN, CC du Bal Druel

**ELBEUF**

PAPAILHAU FONTAINE OPTIQUE, 50 rue Jean-Jaurès

**ROUEN**

LE HER, 44 rue du Général Leclerc

79

**BRESSUIRE**

OPT. SEGUIN, M.ROMANE, 26 rue Gambetta

**MELLE**

IRIS OPTIQUE, 4 Place du Marché

**NIORT**

CENTRE OPTIQUE, 110 Av. de Limoges

**PARTHENAY**

POULAIN, 30 rue J. Jaurès

**SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE**

DELAVALT, 29 rue Chalon

**THOUARS**

CENTRE OPTIQUE, 149 Av. Émile Zola

80

**AMIENS**

CHATELAIN, 43 Place René Gobelet

81

**CASTRES**

DUPARCHY, 10 rue Alquier Bouffard

**CARMAUX**

CENTRE OPTIQUE, 8 Place Jean-Jaurès

83

**LE PRADET**

COSTA OPTIQUE, 390 Av. 1ère DFL

**SAINT-RAPHAËL**

AZUR OPTIC, 25 Bd Félix Martin

COLIN, 96 Av. Valescure

84

**AVIGNON**

KRYS, CC Mistral 7

KRYS, 15 Bd Raspail

CENTRE OPTIQUE, 32 bis Bld Raspail

**ORANGE**

JUNOD, 16 rue de la République

85

**CHALLANS**

OPTICIENS KRYS, 3 Place À Briand



85

**CHANTONNAY**

OPTICIEN KRYS GUILLOU, 21 rue Nationale

**FONTENAY-LE-COMTE**MARGOGNE OPTIQUE, 84 rue de la République  
CENTRE OPTIQUE, 39 rue de la République**LA CHÂTAIGNERAIE**

OPTICIEN KRYS GUILLOU, CC Super U

**LA ROCHE-SUR-YON**CENTRE OPTIQUE, 112 Bd d'Italie  
OPTICIEN KRYS, 3 Place Napoléon  
SEGUIN, 15, rue G. Clémenceau**LES HERBIERS**

CHERVET OPTIQUE, rue des Bains Douches

**LES SABLES-D'OLONNE**COLIN BOUVIER OPTIQUE, 49 ter, rue des Halles  
OPTIQUE BOURGEOIS, 24 Place de la Résistance**LUÇON**

OPTIC 2000, 8 Place Dupetit Booth

**ST-GILLES CROIX DE VIE**

GALAUP COMMOY, 14 rue du Gal de Gaulle

86

**CHÂTELLERAULT**CENTRE OPTIQUE, 9 rue de l'Arceau  
DUVOT, 87 rue des Limousins**CHAUVIGNY**

OPTIQUE VISION, 4 Square du 8 Mai

**JAUNAY-CLAN**

MICHAUDET, 1 Place de l'Eglise

**POITIERS**CENTRE OPTIQUE, 24, rue des Grandes Écoles  
DAGRON, LA LUNETTERIE, Place de Provence  
RALLYE OPTIQUE DAGRON, CC Rallye

87

**BELLAC**

OPTIQUE MUTUALISTE, 12 rue Denfert-Rochereau

**LIMOGES**MORALES OPTIQUE, 88 Av. de Garibaldi  
OPTIQUE MUTUALISTE, 39, Av. de Garibaldi  
LOOK OPTIQUE, 32 rue Haute Vienne  
BEAUBREUIL, CC La Coupole  
LISSAC, 13 Place Fournier**SAINT-JUNIEN**

OPTIQUE MUTUALISTE, 27 rue Lucien Dumas

**SAINT-LÉONARD**

OPTIQUE MUTUALISTE, 17 Av. du Champ-de-Mars

**SAINT-YRIEIX**

OPTIQUE MUTUALISTE, 62 bis, Bd de l'Hôtel de Ville

88

**VITTEL**

PADOVANI OPTIQUE, 228 rue de Verdun

89

**AUXERRE**LES OPTICIENS KRYS, 11 Pl. Charles Surugue  
OPTIQUE SOLMON OPTIC 2000, 33 rue du Temple**AVALLON**

OPTIC 2000, 3 Grande Rue Aristide Briand

**SENS**OPTIC VATON, 85 rue de la République  
CENTRE OPTIQUE, 14 rue Chambonas**TONNERRE**

MARTEAU, 21 rue de l'Hôpital

75

**PARIS**

WAGRAM CONTACT, 141 Bld Péreire

77

**TOURNAN-EN-BRIE**

JULLION OPTIQUE, 26 rue de Paris

78

**HOUDAN**

FACON-BOUVRON, 65 Grande Rue

**MAUREPAS**

OPTIQUE MAUREPAS, 12 Allée du Bourbonnais

**POISSY**

OPTIQUE COURTOIS, 11 rue Gal de Gaulle

**SAINT-GERMAIN**

SILANE, 10 rue Salle

91

**ÉTAMPES**

BESANÇON, 3 rue de la Juiverie

**MASSY**

SILANE, CC Cora

**ORSAY**

OPTIQUE du GUICHET, 4 bis rue Charles de Gaulle

92

**RUEIL-MALMAISON**RUEIL OPTIQUE - OPTIQUE de Patio  
CC La Patio de Rueil, 106 Av. Albert 1er

93

**PANTIN**

LYNX OPTIQUE, CC Verpantin

**AULNAY-SOUS-BOIS**

CHEVILLARD OPTIQUE, 12 bis rue de Bondy

94

**CHAMPIGNY**

OPTIQUE MAILLANT, 78 Av. de la République

**SAINT-MAUR**LEFEBVRE, 61, Avenue de la République  
OPTIQUE DU PARC, 17, Avenue Charles de Gaulle

## SILMO 1996

salon international de l'optique lunetterie  
du 25 au 28 octobre 1996. Paris. porte de Versailles.Présentation sur le stand **TROPIQUE**  
du matériel médical  
et des nouvelles lunettes pour enfant.

Vous désirez une invitation, merci d'envoyer votre carte de visite à :

**OPTIMOM- TROPIQUE**

9 passage de Flandre. 75019 Paris

tel : (1) 40.36.48.48 fax : (1) 40.36.43.00

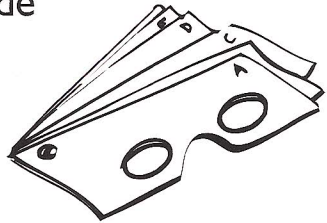


# "Les Sur-Mesure"

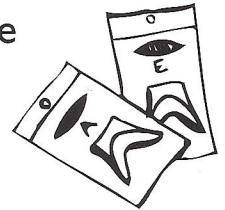
TROPIQUE

## COMMENT FAIRE TENIR LES LUNETTES SUR LE PETIT NEZ DE VOTRE ENFANT?

- 1** Votre opticien détermine, à l'aide d'une série de 6 formes, celle qui convient le mieux au profil du nez de votre enfant.



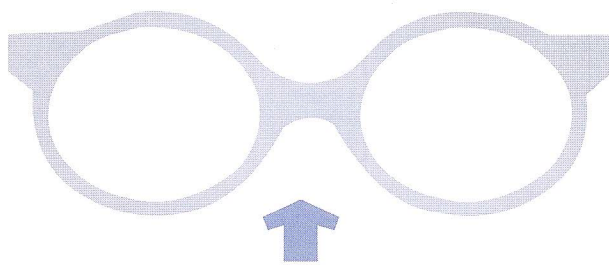
- 2** Votre opticien sélectionne ensuite parmi 6 modèles, le coussinet qui garantit le maintien et le confort de la lunette sur le visage de votre enfant.



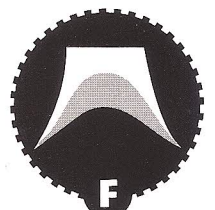
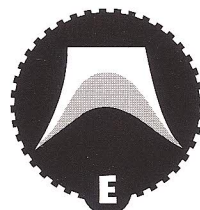
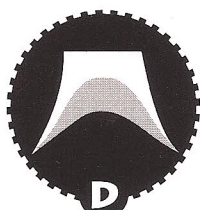
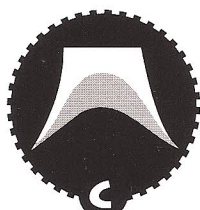
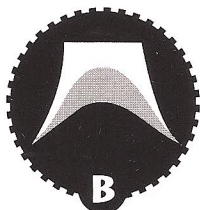
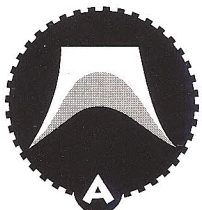
- 3** Le coussinet correspondant est posé par votre opticien dans une gorge étudiée à cet effet, sur les montures Tropicque.

## CHOISISSEZ LA MONTURE QUI VOUS PLAÎT

En vente chez les opticiens  
dépositaires TROPIQUE



## VOTRE OPTICIEN PLACERA LE COUSSINET QUI VOUS CONVIENT



6 PETITS NEZ EN SILICONE, CHACUN DANS 4 COULEURS...